

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2022 DU 08/08/2022 RELATIF

A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS L'ENCEINTE DE LA MEADEN  
EN PROCEDURE D'URGENCE

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget 2022 de la MEADEN, le Directeur Général de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN), Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un appel d'offres nation ouvert pour fourniture et l'installation des lampadaires solaires dans l'enceinte de la MEADEN à Garoua.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente consultation concernent la fourniture et l'installation de huit (08) lampadaires solaires dans l'enceinte de la MEADEN à Garoua. Les travaux porteront sur les corps d'état suivant :

- Installation de chantier y/c amené du matériel ;
- Etudes et piquetage ;
- Equipements
- Support en acier galvanisé thermo laqué protégé ;
- Accessoire de fixation ;
- Massif d'encrage du lampadaire en BA (350kg/m3) ;
- Montage et mise en service du système ;
- Document technique et formation.

**3. Délais de livraison et montant prévisionnel**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours. Le coût prévisionnel s'élève à : dix millions trois cent trente-deux mille huit cents (10 332 800) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

**4 Allotissement**

La prestation porte sur un lot unique.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience dans le domaine concerné.

**6. Financement**

Les présentes prestations sont financées par le Budget de la MEADEN pour l'exercice 2022, Imputation \_\_\_\_\_.

**7. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA ; cette caution doit rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis.

**9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) FCFA payable à la BICEC dans le compte de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) N°1001 06860 97568660001 – 28.

## 10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels doit être reçu à la Direction Générale de la MEADEN au plus tard le 05/09/2022 à 10 heures précises sous enveloppe cachetée avec la mention :

### AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2022 DU 08/08/2022 RELATIF

### A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS L'ENCEINTE DE LA MEADEN EN PROCEDURE D'URGENCE *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*"

## 11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en *un* temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 05/09/2022 à partir de 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 13.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non – conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis soit 8 oui sur les 11 possibles ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Offre financière incomplète ou non conforme ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Non-respect des caractéristiques techniques minimales exigées par le DAO ; et
- Nombre insuffisant des offres (01 original + 06 copies).

### 13.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires de l'entreprise sur 1 critère ;
- l'attestation de surface financière sur 1 critère ;
- les références de l'entreprise sur 1 critère ;
- le personnel du chantier sur 3 critères ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés sur 2 critères ;
- la méthodologie et l'organisation du chantier sur 1 critère ;
- la présentation des offres sur 1 critère ;
- la visite du site signée sur l'honneur sur 1 critère.

L'évaluation sera faite en mode binaire (oui/non) ; seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière soit 8 oui sur les 11 possibles.

## 14. ATTRIBUTION

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière ; le marché sera attribué au soumissionnaire présentant un dossier administratif complet, qualifié sur le plan technique et présentant l'offre financière la moins-disante.

## 15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tél 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord.

## 17 Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

### Ampliations :

- MINMAP
- ARMP (pour publication et archivage)
- Affichage (pour information)
- Président CIPM-MEADEN
- Archives/classement

